

Ligne directe : (514) 847-4492
edunberry@ogilvyrenault.com

EXPÉDIÉ PAR COURRIEL
SOUS TOUTES RÉSERVES

Montréal, le 27 mai 2010

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Bureau 255
800 Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1A2

OBJET : Phase 2 – Demande du Transporteur afin de modifier ses tarifs et conditions des services de transport à compter du 1^{er} janvier 2009
Votre dossier : R-3669-2008, phase 2
Notre dossier : 00378415-0229

Chère Me Dubois,

Nous avons bien reçu et revu le courrier qui vous a été adressé par les Intervenants identifiés ci-dessous identifiant les questions qui selon eux requièrent toujours une réponse du Transporteur.

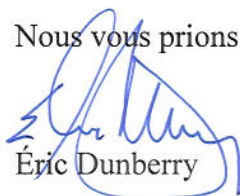
Après discussion avec notre cliente, nous désirons vous confirmer que le Transporteur répondra aux demandes de renseignements qui ont été maintenues par les Intervenants, à l'exception des demandes de renseignements identifiées ci-dessous pour lesquelles des réponses complètes ont déjà été fournies ou des objections sont maintenues pour fins d'adjudication en l'audience le 1^{er} juin 2010.

<u>Intervenants</u>	
Association coopérative d'économie familiale de Québec (ACEF de Québec)	Pièce HQT-8-2, D4a), D7a), D7b), D8b), D9b), D21, D27.
Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAMÉ)	Pièce HQT-8-4, D6.2, D7.1, D7.2, D8.1, D8.2, D8.3, D8.4.

Newfoundland and Labrador Hydro (NLH)	Pièce HQT-8-5, D2.3, D2.4, D6.2, D10.11, D12.1, D12.2, D12.3, D14.1 à D.14.4, D15.1, D15.2, D16.1 à 16.14, 17.1, 17.2.
Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) et Union des consommateurs (UC)	Pièce HQT-8-6, D2.1, D2.3.2, D2.3.3, D2.4.1, D2.4.2, D2.5, D2.5.1, D4.1, D4.2.1, D4.2.2, D4.6.1, D4.6.2, D5.1, D5.2, D7.1, D7.1.1, D7.1.2, D7.2, D7.3, D7.4, D7.4.1, D7.4.2, D7.4.3, D7.4.4, D9.1.3;
Stratégies énergétiques et Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (S.É./AQLPA)	Pièce HQT-8-7, D2.2, D2.3, D2.6, D2.7
Union des consommateurs (UC)	HQT-8-8, D2.1, D4.1, D4.2, D4.3, D5.2, D6.2; Partie 2 : D1.1; D1.2a), D1.2b), D2.2, D2.3, D2.4, D.3.2.

Selon le courrier reçu, aucune demande de renseignement n'a été maintenue par Énergie Brookfield Marketing Inc. (EBMI), Ontario Power Generation Inc. (OPG) et Union des municipalités du Québec (UMQ).

Nous vous prions d'agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.



Éric Dunberry

ED/jg

c.c. Me Jean Morel – Hydro-Québec
Intervenants – R-3669-2008, phase 2
Me Marie-Christine Hivon